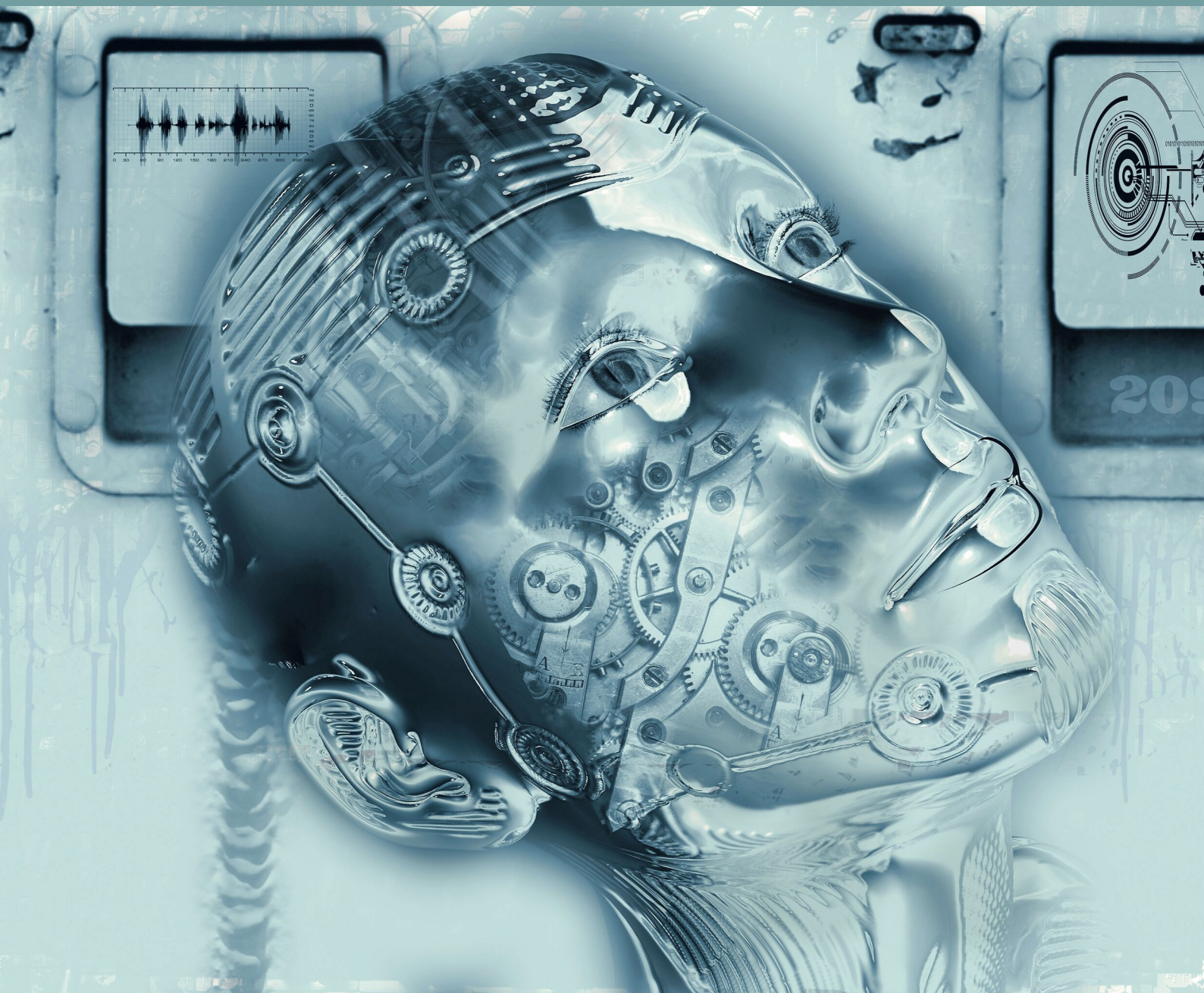


L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE



20 SEPTEMBRE 2019

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, salle 5

9H30 - 12H00

Cette année, pour marquer la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre, la DG II organise une table ronde sur l'Intelligence artificielle et l'avenir de la démocratie, qui se tiendra le **vendredi 20 septembre 2019 de 9h30 à 12h00**, en salle 5 au Palais de l'Europe. Les délégations sont invitées à participer à cet événement, qui est également ouvert aux agent-e-s du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe a lancé un certain nombre d'activités sur l'intelligence artificielle, qui sont présentées dans un document d'information récent du Secrétaire Général (SG/Inf (2019)21). Dans le domaine de la démocratie, la Commission de Venise et le CDMSI ont récemment publié une étude sur *les technologies numériques et les élections*. Cette étude traite de l'intelligence artificielle dans le contexte de la désinformation pendant les campagnes électorales. Le CDDG a également examiné cette question dans un rapport d'expert sur la *désinformation et les campagnes électorales*.

Cela étant, l'incidence de l'intelligence artificielle sur le fonctionnement des institutions démocratiques et sur les processus décisionnels politiques et administratifs est un sujet beaucoup plus vaste, qui est très peu traité. À ce stade, si certaines questions ont encore un caractère spéculatif, il n'est pas prématuré, compte tenu du rythme auquel les technologies progressent, de commencer à y réfléchir. Par exemple :

- Le recours à l'intelligence artificielle et l'exploration de mégadonnées feront-ils évoluer la **notion de démocratie**, et, dans ce cas, dans quelle direction ?
- Quel sera le rôle des **institutions représentatives**, le cas échéant, si les décisions sont prises par des algorithmes ?
- Quelle sera la légitimité démocratique de ces décisions ? Comment les principes fondamentaux de la bonne gouvernance (transparence, ouverture et responsabilité) peuvent-ils être respectés ? Quelles garanties éthiques et quels mécanismes de surveillance faudrait-il mettre en place ? L'intelligence artificielle ouvrira-t-elle de nouvelles voies à la **participation des citoyen-ne-s** ?

Cette table ronde est un événement destiné à mieux faire comprendre les incidences que pourrait avoir l'intelligence artificielle sur la démocratie, sur ses processus et ses mécanismes, sur les institutions et sur les **citoyen-ne-s**.

Les délégations pourront s'entretenir avec des spécialistes et présenter les moyens mis en œuvre par leur pays pour tirer profit des avantages de l'intelligence artificielle dans l'administration tout en évitant ses mauvais côtés.

PROJET DE PROGRAMME

9h30 – Ouverture

Présidé par

M. l'Ambassadeur **Răzvan RUSU**, Président du GR-DEM

Remarques d'ouverture par

Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

Introduction par

M. l'Ambassadeur **Jean-Baptiste MATTEI**, Président des Délégués des Ministres

Table ronde

VIRGINIA DIGNUM

Professeure d'intelligence artificielle éthique et sociale, Université de Umea, Suède

[comment la notion de démocratie sera affectée par l'intelligence artificielle et les mégadonnées ; l'avenir des institutions représentatives et du pluralisme politique ; le concept de gouvernance algorithmique ; éthique/transparence/responsabilité démocratique]

JAN ZIESING

Responsable de groupe de recherche, Centre de compétence pour les TI publiques (ÖFIT), Fraunhofer FOKUS, Allemagne

[recours actuel et prévisible à l'intelligence artificielle dans l'administration, notamment ses avantages et ses inconvénients et les garanties qui sont mises en place]

PAULO SAVAGET

Professeur adjoint à l'Université de Durham et chercheur à l'Université d'Oxford

[défis ou opportunités pour la participation de la société civile]

Débat/contributions des délégations

Questions / réponses

11h45 – Conclusions

Conclusions par

Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIĆ, Directrice Générale, DGII – Démocratie, Conseil de l'Europe